

Autostop : Rezo Pouce

Rezo Pouce : l'autostop organisé et sécurisé



Déploiement sur le territoire

La Vallée de l'Hérault s'est intéressée au dispositif qui s'inscrit dans les orientations de son projet de territoire "Vallée 3D". Elle a donc sollicité le Département qui a conventionné avec Rezo Pouce.

Pas moins de 118 points d'arrêt sont implantés sur les 28 communes de la vallée de l'Hérault soit un à 19 points dans chaque commune. Suite à leur installation, les usagers peuvent télécharger leur kit de mobilité en ligne ou bien en faire la demande auprès de leur municipalité. Ce dispositif d'autostop sécurisé mis en place par le Département et l'intercommunalité en lien avec les communes du territoire, va permettre de désengorger le réseau routier en proposant une alternative durable et accessible à tous.

► Les points d'arrêt sur le territoire

Une mobilité durable

Le Syndicat de Développement Local (SYDEL) du Pays Coeur d'Hérault travaille à l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) à l'échelle de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, la Communauté de communes du Lodévois et Larzac et la Communauté de communes du Clermontais.

Suite à la validation du diagnostic stratégique et de l'état initial de l'environnement en avril 2018, les élus du territoire et les partenaires associés ont travaillé sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) : Coeur d'Hérault 2040. En effet, le PADD détermine les grandes orientations en aménagement et le projet politique du territoire pour les 20 prochaines années.

Un des quatre objectifs du PADD est de favoriser l'accessibilité et la mobilité durable. Le territoire fait face au défi de

la transition des mobilités pour vivre le territoire dans sa globalité et réduire les pollutions et les nuisances en faveur d'un meilleur bien être et cadre de vie de ses habitants.

L'un des axes pour ce faire, c'est l'expérimentation de l'autostop amélioré "Rezo Pouce" sur certains itinéraires.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HERAULT
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRE D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

☎ 04 67 57 04 50

@ CONTACTEZ-NOUS